

Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole



Formation pour la titularisation des fonctionnaires-stagiaires concours externe

Revue de littérature

Quels sont les facteurs et effets d'une orientation subie ?

Virginie LANDILLON

Jury :

Audrey MURILLO, Maitresse de conférences en Sciences de l'Education et de la Formation, ENSFEA : Directrice du Travail Scientifique Réflexif

Isabelle LOBELLO, Animatrice Nationale du Réseau Santé et Sécurité au Travail, MASA : Examinatrice

Mai 2023



TABLE DES MATIERES

I. Introduction	1
A. Contexte	1
B. Problématique	1
C. Présentation du sujet	2
II. Cadre théorique	3
A. Massification scolaire en France	3
B. Définitions de l'orientation	3
C. Politique actuelle liée à l'orientation	5
III. Les facteurs extrinsèques à l'orientation	8
A. Facteur social	8
B. Facteur genre	10
C. Facteur d'origine géographique	10
D. Facteur familial	11
E. Effet établissement	12
IV. Les facteurs intrinsèques à l'orientation	14
A. Période de l'orientation	14
B. Prise de décision	15
C. Projections dans la vie professionnelle	16
V. Les effets de l'orientation subie	18
A. Sur les apprentissages	18
B. Sur la motivation	19
C. Sur l'insertion dans la vie professionnelle	20
VI. Implications d'une orientation subie	22
A. Pour les parcours de formation	22
B. Pour les professionnels de l'orientation	23
C. Pistes à renforcer	24
VII. Conclusion	26
A. Résumé et réponse à la problématique	26
B. Bilan personnel et professionnel	27
C. Perspectives personnelles et professionnelles	27
VIII. Bibliographie	29

I. Introduction

A. Contexte

Choisir de travailler sur l'orientation subie a été assez évident. Une décennie d'expérience dans l'Enseignement Agricole auprès de BTSA STA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Sciences et Technologies des Aliments ») m'a amenée à observer des phénomènes récurrents concernant l'orientation. Plusieurs effets entrent en jeu dans ces constats personnels dont un, assez important, qui est la non-attractivité des métiers de l'agro-alimentaire, en contradiction avec la réalité du marché de l'emploi qui offre de nombreuses opportunités. Une fois ce constat posé, nous avons conscience - les équipes éducatives spécialisées dans ce domaine de formation - que pour un certain nombre des apprenants qui débutent ce BTSA, ce n'est pas la filière souhaitée.

Lors des premiers échanges avec ces apprenants, pour une meilleure connaissance de leurs parcours et de leurs objectifs personnels, certains d'entre eux avouent ne pas être dans la formation ou la filière souhaitées. Il apparait, lors de ces discussions, que certains d'entre eux n'ont pas de réels projets professionnels et manquent de repères pour faire des choix d'orientation éclairés. Cependant, cela ne m'empêche pas de les accompagner avec le même engagement et la même bienveillance. Je leur explique que l'obtention d'un diplôme bac+2 est un objectif important et que s'ils décident de suivre une autre voie que celle de l'agro-alimentaire, ce n'est pas grave, il n'y a pas de chemin tout tracé. Je leur précise qu'ils doivent profiter de cette période de formation pour découvrir et/ou affiner un profil professionnel, les périodes de formation en milieu professionnel pouvant aussi leur faire découvrir d'autres perspectives.

B. Problématique

Le constat observé à titre personnel quant à l'orientation des jeunes m'a conduit à me poser des questions sur leur façon de vivre leur formation alors qu'ils ne l'ont pas choisie ou tout du moins pas totalement - car elle faisait bien partie de leurs vœux formulés sur Parcoursup. Plusieurs interrogations interviennent alors. Les premières concernent l'orientation, comment et pourquoi sont-ils face à moi s'ils n'ont pas choisi d'y être ? Les secondes portent sur l'implication de ces jeunes dans la formation et le taux de décrochage éventuel, la motivation pour la réussite et l'obtention du diplôme et enfin la projection dans une future vie professionnelle.

Ces questionnements amènent à la problématique suivante : « Quels sont les facteurs et effets d'une orientation subie ? »

C. Présentation du sujet

Cette revue de littérature aura pour objet l'orientation subie ou perçue comme telle.

Afin de mieux appréhender la thématique abordée, le travail consistera dans un premier temps à contextualiser l'orientation dans le système scolaire dans son ensemble. Ainsi, les grandes lignes de la massification scolaire en France seront présentées, suivie de la définition de l'orientation en général et des différents types d'orientation, ainsi que de la politique actuelle en matière d'orientation.

La présentation portera dans un deuxième temps sur les facteurs pouvant influencer l'orientation appelés facteurs extrinsèques aussi divers que l'environnement socio-économique, le genre, l'origine migratoire et géographique ou encore l'effet établissement.

La troisième partie permettra d'identifier les déterminants individuels, qualifiés de facteurs intrinsèques qui rassemblent la période de la vie où ont lieu les orientations, c'est-à-dire l'adolescence, les mécanismes de prise de décision et les projections dans la future vie professionnelle.

La quatrième partie mettra en lumière les effets de cette orientation subie sur les jeunes en particulier les néo-étudiants. Ils s'agira d'étudier les effets sur la motivation en classe, les décrochages et les réorientations, les résultats aux examens et l'insertion professionnelle.

Dans une partie plus analytique, nous mettrons en évidence les implications du vécu de cette orientation subie sur le parcours de formation, sur les équipes transversales qui sont en charge de l'accompagnement à l'orientation des jeunes et les mesures institutionnelles déjà fonctionnelles.

Enfin, la conclusion permettra de synthétiser les informations recueillies et de répondre à la problématique en gardant une ouverture d'esprit sur l'avenir. Une partie plus personnelle permettra de mettre en exergue mon implication dans ce travail en examinant à la fois la démarche mise en œuvre ainsi que sur les leviers potentiels à mettre en œuvre dans mes pratiques professionnelles.

II. Cadre théorique

Le cadre théorique de cette revue de littérature vise à situer le thème d'étude dans un contexte global. Dans cette optique, une première partie sera consacrée à un positionnement historique pour mieux comprendre les évolutions passées de l'école et en cerner les spécificités actuelles. Par la suite, nous définirons le concept d'orientation et aborderons ses différents paradigmes. Enfin, nous présenterons le calendrier et la politique actuels d'orientation des jeunes.

A. Massification scolaire en France

Le livre « Sociologie de l'école » de Blanchard et Cayouette-Remblière (2016) présente la généralisation de l'école qui a connu plusieurs temps forts marquants, connus sous le nom d'explosions scolaires. La première, initiée par Jules Ferry à la fin du XIX^{ème} siècle, a introduit le droit à l'éducation pour tous avec l'obligation de scolarité, des programmes nationaux et une formation similaire pour tous les instituteurs (Dubet, 2019). Ainsi naît l'école dans tous les villages, ouverte à tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale et leur genre. La deuxième explosion, en 1975, a introduit le principe du collège unique pour tous les élèves. Enfin, la dernière explosion, datant des années 1980 et qualifiée de massification, avait pour objectif d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat.

La vision idéologique qui devait démocratiser l'éducation pour tous de manière égalitaire n'a pas été totalement atteinte car des inégalités sont apparues rapidement. Dans la partie III-A, nous verrons comment les sociologues ont expliqué ces inégalités.

B. Définitions de l'orientation

Selon Canzittu et Demeuse (2017), le terme orientation est polysémique, c'est-à-dire qu'il revêt plusieurs significations. Il est à la fois synonyme de « sélection » lorsqu'il dirige vers certaines études ou professions mais il peut aussi signifier pour un individu de choisir sa formation ou sa profession. Dans ce dernier cas, il prend le sens de « choix ». La vision la plus moderne tend vers cette seconde définition. L'orienteur n'est plus une institution mais c'est l'orienté qui est acteur de sa décision.

En France, en 2008, le Haut Conseil de l'éducation a rappelé que l'orientation recouvrait deux réalités : le processus de répartition des élèves et l'aide aux élèves dans le choix de leur avenir scolaire et professionnel (Delair et Ritzenthaler, 2018).

La même année, le Conseil de l'Union européenne proposait une définition beaucoup plus vaste, qui s'adresse non seulement aux jeunes en formation mais à tous les individus tout au long de leur vie professionnelle : « la définition de l'orientation en tant qu'un processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences. L'orientation comprend des activités individuelles ou collectives d'information, de conseil, de bilan de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion de carrière » (Delair et Ritzenthaler, 2018).

Il existe également d'autres nuances dans la définition de l'orientation. Rossignol-Brunet (2021), étudiant les profils des entrants en sociologie à l'université, a introduit différentes notions d'orientation qui peuvent être classées selon divers critères : orientation souhaitée (filières sélectives), orientation par défaut (filières universitaires), orientation retardée (changement de formation à l'issue de la première année), orientation contrariée. L'orientation contrariée concernent les étudiants non admis sur leur vœu n° 1 (époque APB - Admission Post Bac). Cependant, être non admis au vœu n° 1 ne signifie pas obligatoirement que l'orientation se fait par défaut, il peut y avoir des hésitations dans le choix des filières. L'auteur, dans ses travaux, souhaite une utilisation modérée de l'expression d'orientation par défaut car souvent, le vœu, même s'il n'est pas le premier, a été fait de se diriger vers cette voie qui pourra dans tous les cas être valorisée dans la suite de leurs parcours.

Berthet et son équipe (2008) ont présenté une autre vision de l'orientation : « l'orientation subie serait celle pour laquelle avant tout, la demande formulée est refusée, fortement contrainte ou quand une autre décision est imposée (affectation forcée) ».

Dans le système APB précédent ou dans l'actuel Parcoursup, il y a une différence de perception entre l'insatisfaction des élèves vis-à-vis de leur orientation et les chiffres officiels d'affectation. Il est conseillé aux élèves de diversifier leurs vœux afin d'obtenir une affectation. Ils se retrouvent alors dans des filières non choisies dans lesquelles ils ne s'épanouissent pas alors que les affectations affichées sont satisfaisantes puisque répondant à un vœu formulé (Foka et Werquin, 2020). Ainsi, en 2022, 93 % des bacheliers ayant formulé des vœux ont reçu au moins une proposition d'admission, ce qui constitue un taux similaire à celui de 2021 (Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, 2022).

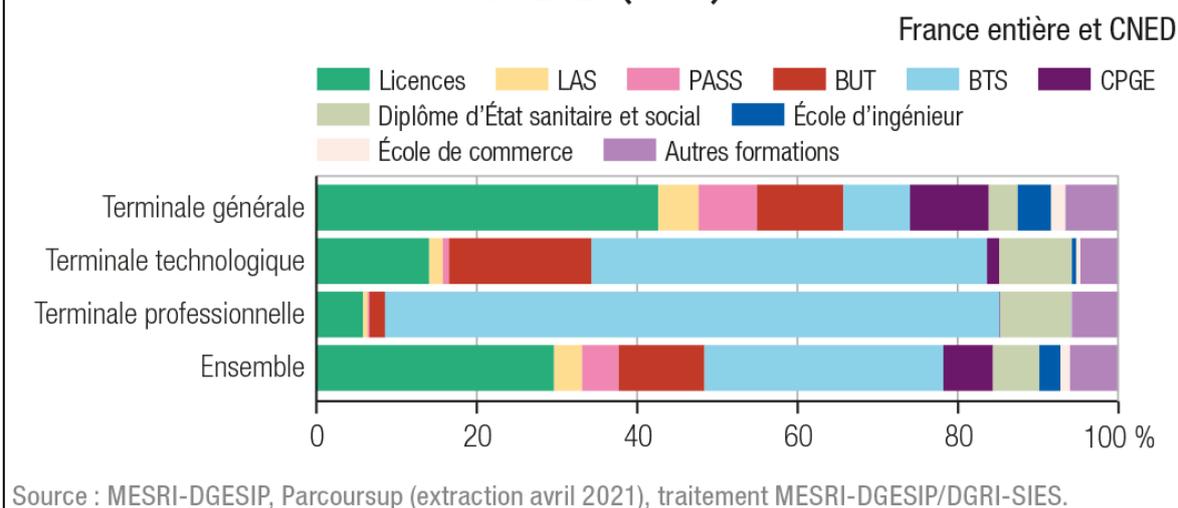
Les facteurs qui entrent en jeu dans les choix d'orientation - consciemment ou non pour les jeunes concernés - seront présentés ultérieurement dans ce document. Ils seront différenciés selon qu'ils proviennent de paramètres environnementaux (facteurs extrinsèques) ou du jeune lui-même (facteurs intrinsèques).

C. Politique actuelle liée à l'orientation

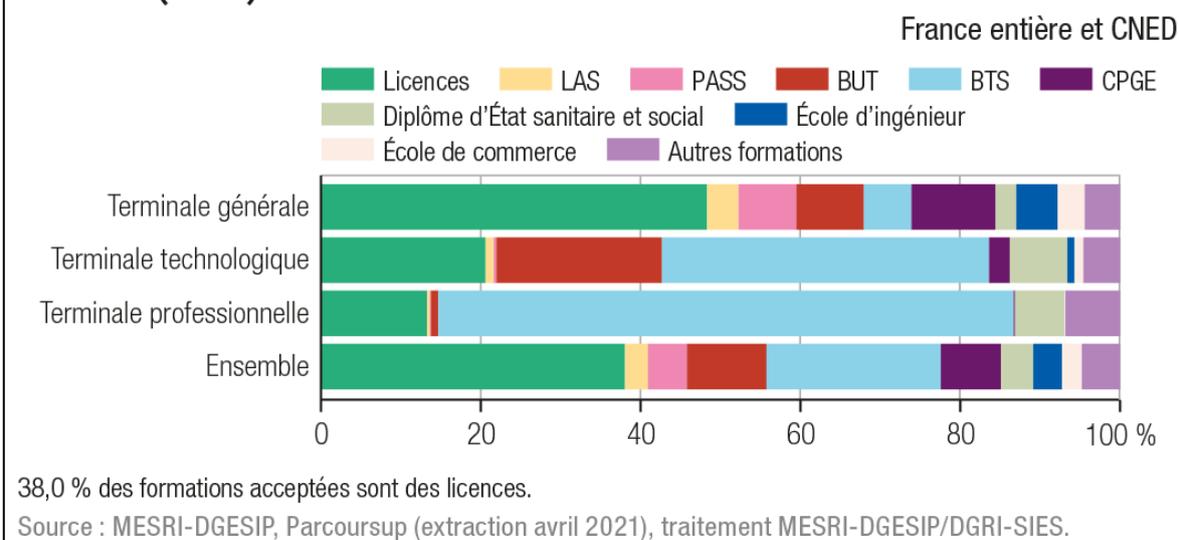
Actuellement, plusieurs mesures gouvernementales sont mises en place pour accompagner les jeunes dans leur parcours d'orientation. Il existe différents moments clés dans ce processus, notamment lors des transitions entre les différents niveaux de formation. Cette partie présente le système d'orientation actuel et met en lumière les spécificités liées aux études supérieures, en particulier aux filières STS (Sections de Technicien Supérieur).

Les pouvoirs publics ont instauré une stratégie de continuité « bac -3 / bac +3 » permettant d'accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire, du niveau bac -3 jusqu'au bac +3. Cette démarche vise à sécuriser leur orientation et à encourager la poursuite d'études après le baccalauréat pour une meilleure insertion professionnelle. La différenciation des parcours a lieu principalement en fin de classe de troisième : les élèves vont soit intégrer le lycée général et technologique en SGT (seconde générale et technologique) soit intégrer la voie professionnelle par leur propre choix ou de façon imposée. Des dispositifs gouvernementaux ont été mis en place pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur : un quota de 30 % des places en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) est réservé aux lycéens professionnels (Foka et Werquin, 2020). C'est par exemple l'adaptation de la fiche Avenir de la procédure Parcoursup pour les élèves de la voie professionnelle dans les établissements inscrits à l'expérimentation « Bac pro - STS » (Sections de Technicien Supérieur). Cette expérimentation a démarré en 2017. L'adaptation consiste à se prononcer, pour le conseil de classe, sur chaque spécialité demandée et non sur chaque formation de chaque établissement. L'avis favorable exprimé par le conseil de classe sur l'orientation du candidat est pris en compte, dans la fiche Avenir, lorsque le chef d'établissement coche l'avis « Très satisfaisante » dans la rubrique "Capacité à réussir" du candidat. Aucune autre mention ni saisie n'est alors nécessaire. Cet avis, affiché sous le nom « EXP-STS » est alors mentionné sur la fiche Avenir. Il semble que cette modalité ait été bien intégrée par les établissements d'enseignement professionnel comme le montrent ci-dessous les choix des élèves et les propositions acceptées sur Parcoursup en 2021 (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2022).

Liste de candidatures – Choix de formation des candidats, selon la classe de terminale en 2021 (en %)



Répartition des propositions acceptées selon la filière de formation en 2021 (en %)



Cependant, malgré ces adaptations, un faible taux de réussite au BTS des bacheliers professionnels est observé (59 %, DEPP 2020).

Dans leur article, Heidet et Chauvet (2018) présentent la loi ORE « Orientation et Réussite des Étudiants » de 2018. Elle promeut la liberté de choisir son avenir professionnel. Elle met en avant la capacité de chacun à décider pour soi et introduit la notion de capabilité qui inclut à la fois la liberté d'action et la capacité à faire et n'implique pas seulement le droit d'accès. Selon les pouvoirs publics, l'objectif de cette loi est de passer d'une orientation subie, notamment pour les étudiants soumis à tirage au sort dans certaines filières du supérieur (Médecine et STAPS - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), à une orientation choisie. En réalité, les tirages au sort ont eu lieu en raison de l'incapacité des pouvoirs publics à anticiper sur les évolutions dans l'enseignement supérieur liées à la démographie donc à une augmentation du nombre des universités pouvant accueillir les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat (Faerber, 2023).

Pour faire un choix éclairé en matière d'orientation, il est essentiel de considérer les possibilités qui s'offrent à soi ainsi que les conditions d'accessibilité qui les accompagnent. Il convient également de prendre en compte les différents facteurs qui influencent ce choix. Pour choisir son orientation et ne pas la subir, il faut être en capacité de s'ouvrir au champ des possibles : dans un premier temps, il est important de se libérer de tous les freins qui peuvent entraver cette démarche (sociaux ou psychologiques) et dans un second temps, trouver les moyens d'y accéder sans être limité par des contraintes (géographiques ou économiques).

La comparaison avec les autres pays grâce aux enquêtes PISA montre que « l'école française est trop inégalitaire pour des raisons historiques et culturelles. Tous les systèmes scolaires visent à dégager une élite, l'école française se distingue par le fait que la production de l'élite détermine tout le système : programmes ambitieux, notation de 0 à 20 qui classe plus qu'elle n'évalue, passion pour les concours, orientation négative vers les filières professionnelles, etc. » (Dubet, 2019).

Cette première partie a permis de contextualiser le sujet de l'orientation en présentant l'infrastructure scolaire du passé à aujourd'hui, en définissant les différents types d'orientation et en exposant les propositions d'actions publiques actuelles. Toutefois, les inégalités et la dévalorisation de la voie professionnelle, qui sont présentes dès ces premiers constats, créent une configuration propice à l'orientation subie. La partie suivante examinera des facteurs extrinsèques à l'orientation, tels que l'environnement social, familial, géographique ainsi que les facteurs liés au genre ou à l'établissement, sur lesquels les jeunes n'ont pas d'emprise.

III. Les facteurs extrinsèques à l'orientation

Dans cette partie, nous allons aborder les facteurs qui peuvent influencer l'orientation des jeunes et qui sont externes à eux. Ces influences peuvent avoir un impact conscient ou non sur les choix et décisions des jeunes en matière d'orientation. Nous allons examiner les facteurs environnementaux tels que l'origine sociale, géographique, migratoire ou familiale ainsi que les facteurs liés au genre ou à l'établissement de formation.

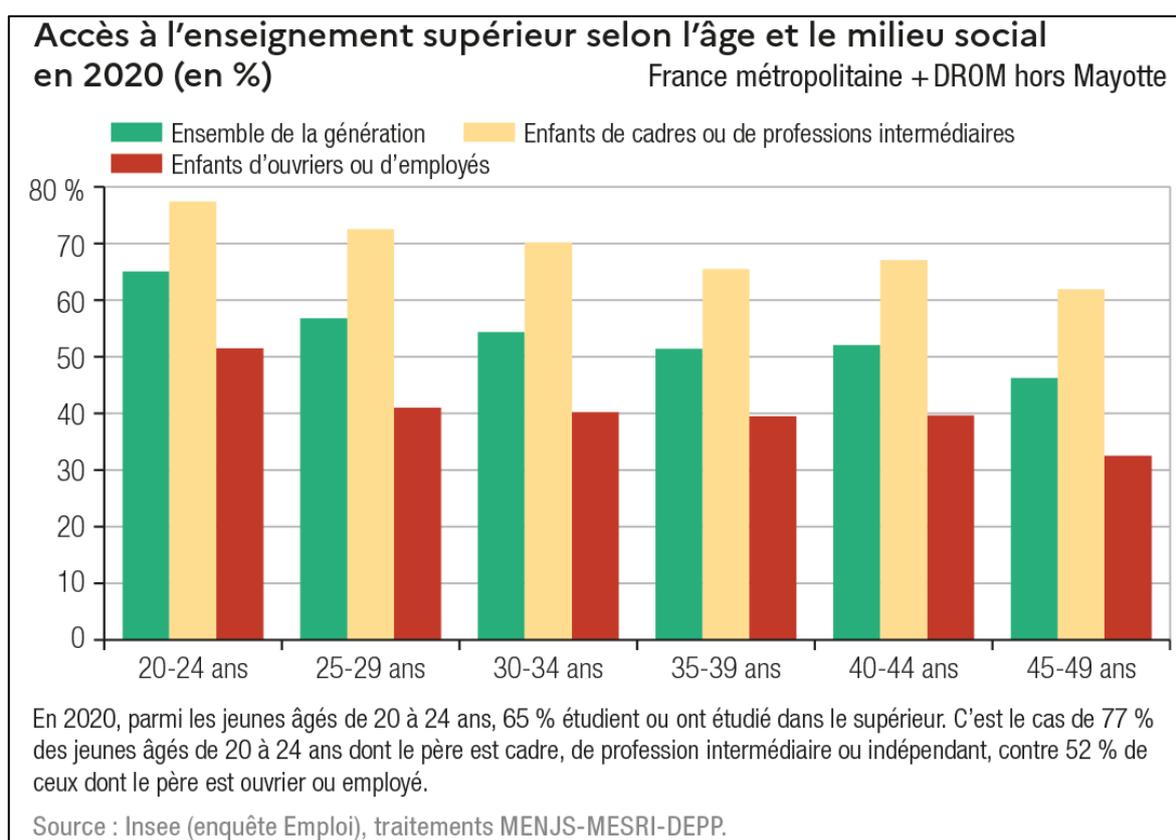
A. Facteur social

Durkheim (1912) étudie l'éducation plutôt que l'école au sens strict en prenant en compte les interactions enfants/parents et élèves/maîtres. Il montre que l'école a adopté une hiérarchie de classes correspondant à celle de la société, avec la distinction entre l'école primaire pour tous, les lycées élitistes et les écoles dites « spéciales », c'est-à-dire les écoles professionnelles.

Les analyses socio-économiques s'affinent à partir des années 60 avec les théories de Boudon et celles de Bourdieu et Passeron qui ont en commun de montrer que les inégalités scolaires sont liées aux inégalités sociales, tout en proposant des nuances. Les travaux de Bourdieu et Passeron, dans *Les Héritiers* (1964) et *La Reproduction* (1970), montrent que les choix individuels sont structurés par la culture. Ainsi, la culture et la forme scolaire sont complices de la culture et des classes dominantes. Par conséquent, seule une partie de la population, culturellement favorisée, serait en mesure de comprendre des éléments implicites (Dubet, 2019). Boudon (1974) affirme que les inégalités sont induites par l'ambition scolaire individuelle. Ainsi, l'école est un marché dans lequel les individus investissent pour optimiser leur rendement.

La massification scolaire des Trente Glorieuses est en accord avec le marché de l'emploi de l'époque. Ainsi, les jeunes ont utilisé l'ascenseur scolaire comme un ascenseur social, c'est le principe de la méritocratie. Dans cette période, on s'est beaucoup intéressé à ce qu'il se passait en dehors de l'école : ce sont des facteurs extrinsèques à l'école qui jouent un rôle sur les inégalités scolaires mais dans les années 80, un changement de référentiel apparaît et les sociologues s'intéresseront à ce qu'il se passe à l'intérieur de l'école (Dubet, 2019).

Ces constats, datant d'un siècle, sont toujours d'actualité. Les chiffres de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, Repères Et Références Statistiques, 2017) relatifs aux trajectoires scolaires des jeunes selon leur origine sociale sont frappants. A titre d'exemple, à la rentrée 2016, les jeunes issus des catégories socioprofessionnelles dites défavorisées représentent, toutes formations confondues, 41,6% des effectifs au collège, 29,6% au lycée général et technologique et 57,2% en lycée professionnel (Delair et Ritzenthaler, 2018). L'accès à l'enseignement supérieur montre, sur le graphique suivant, une évolution favorable en nombre mais toujours une disparité selon la PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2022).



Quel que soit le contexte historique ou la question soulevée en matière de scolarité, l'influence de l'environnement social demeure le principal facteur explicatif. En effet, les enfants issus de milieux économiquement moins favorisés sont davantage susceptible de subir les effets de leur orientation scolaire. Toutefois, d'autres facteurs peuvent également jouer un rôle significatif dans l'orientation scolaire.

B. Facteur genre

Le sujet du genre à l'école est abondamment traité dans la littérature. Dubet (2019) en propose une synthèse : « L'analyse des parcours et des orientations montre que si les filles sont égales aux garçons, les deux sexes ne choisissent pas les mêmes formations dans l'enseignement professionnel, au lycée et dans l'enseignement supérieur. Tout se passe comme s'il y avait toujours des formations et des parcours féminins et masculins. Les formations féminines conduisent vers des emplois moins bien rémunérés, orientés vers les personnes et les services, que ne le sont les emplois masculins, orientés vers les sciences et les techniques. Même avec des performances scolaires supérieures, les filles choisissent des formations moins rentables que celles des garçons ».

Sans approfondir davantage, il est important de souligner que l'orientation scolaire des filles est tout aussi préoccupante que celle influencée par l'environnement social. Les filles ont tendance à subir et accepter davantage leur orientation scolaire que les garçons, même lorsqu'elles ont des capacités scolaires égales, voire supérieures.

C. Facteur d'origine géographique

Cette partie « géographique » se divise en deux catégories. La première catégorie concerne principalement l'origine migratoire, c'est-à-dire les enfants issus des différentes vagues d'immigration en France. La seconde catégorie se concentre sur les différences d'origine au sein même du territoire, entre les zones rurales et les zones urbaines.

L'origine migratoire, qui peut être associée aux facteurs socio-économiques évoqués précédemment montre dans les travaux de Dubet (2019) que « les élèves peuvent être orientés vers des formations ouvrant vers des professions réputées plus adaptées aux enfants des minorités qui n'ignorent pas qu'ils se heurteront à de fortes discriminations à l'emploi. Les élèves issus de l'immigration et des minorités ont de grandes difficultés à trouver des stages et des contrats d'apprentissage. Ils anticipent ces difficultés en s'orientant vers des professions peu qualifiées qui leur sont plus ouvertes ».

Pour l'origine géographique en France, il apparaît que la définition de la ruralité a évolué au fil du temps. Elle ne s'en tient plus strictement au monde agricole qui finalement représente moins de 10% des ménages dans ces zones. Le facteur permettant de définir une zone rurale est sa densité de population. Les travaux menés par Arrighi (2004) montrent que les élèves domiciliés en zone rurale sortants du système éducatif ont le plus souvent suivi des cursus professionnels par rapport aux élèves issus du monde urbain. Différents facteurs impactent cette orientation,

notamment la carte de l'offre de formation. Choisir un autre type de formation impliquerait une mobilité que tous ne veulent ou ne peuvent pas accepter, par exemple pour des raisons financières. Il s'avère toutefois que ce type de qualification professionnalisante est suffisant pour une insertion professionnelle en milieu rural.

Malgré l'existence de règles de fonctionnement identiques sur l'ensemble du territoire français, de fortes disparités persistent en matière d'orientation selon l'origine géographique des élèves. Les jeunes issus de l'immigration et les jeunes vivant en milieu rural sont susceptibles de subir les effets de leur orientation scolaire.

D. Facteur familial

L'un des problèmes majeurs de l'orientation scolaire et professionnelle réside dans le fait qu'elle est souvent discutée dans le cadre familial mais les parents ne disposent pas toujours des informations nécessaires pour guider leur enfant de manière adéquate.

Ainsi, les difficultés décisionnelles liées à l'orientation peuvent être causées par les attitudes parentales (Brioux, 2021).

Pourtant, les parents sont des acteurs clés dans les processus de décision en matière d'orientation. Robelo Pinto et da Conceição Soares (2004) ont identifié trois types d'attitudes parentales :

- le soutien : ce sont les parents qui encouragent, conseillent et accompagnent le jeune dans son exploration ;
- l'interférence : ce sont les parents qui adoptent des conduites contrôlantes à l'égard du jeune qui peuvent aller jusqu'à la contrainte dans l'exploration et dans le choix de formation ;
- le manque d'engagement : ce sont les parents qui s'investissent peu, voire pas du tout car peu important pour eux, trop chronophage pour eux ou par manque de compétence pour apporter aide et conseil (Chope 2005).

Des outils ont été mis en place par le gouvernement pour mieux accompagner les parents, par exemple « la mallette des parents » (Foka et Werquin, 2020).

Il apparaît ici que les apprenants dont les parents ne sont pas informés subiront plus leur orientation que les jeunes dont les parents s'impliquent.

E. Effet établissement

Cette partie consacrée à l'établissement concernera plusieurs éléments qui interagissent entre eux. Elle traitera à la fois des relations entre les enseignants et les apprenants, des groupes de niveau et des modes de fonctionnement des établissements.

Les recherches de Rosenthal et Jacobson (1994) ont démontré l'existence de « l'effet Pygmalion » à l'école, selon lequel les attentes implicites des enseignants sur les performances de leurs élèves entraînent ces derniers à progresser et donc à réussir. Les travaux de Merle (2018) sur l'évaluation corroborent cette idée en montrant qu'il existe des biais sociaux dans la manière d'évaluer ses élèves et les élèves proches du milieu de leur enseignant sont favorisés. Pour l'orientation scolaire, à compétences égales, les élèves déjà favorisés par leur milieu s'en sortiront mieux car ils ont de l'ambition et qu'elle est encouragée par leurs parents et leurs enseignants (Duru-Bellat, 2015). L'envie d'apprendre et une image de soi positive sont des facteurs importants pour les performances ainsi que la qualité de la relation entre l'élève et ses professeurs (Foka et Werquin, 2020).

Par ailleurs, le regroupement des élèves selon leur niveau scolaire peut également avoir un impact sur les performances. En effet, le fait de regrouper les élèves (par établissement, par filière, par classe) peut accentuer les écarts de performances. Les bons seront meilleurs (émulation) et les mauvais seront « tirés » vers le bas (Duru-Bellat et Minguat, 1997). L'école peut ainsi reproduire certaines inégalités, elle peut parfois les accentuer ou les réduire selon le mode d'organisation choisi.

En matière d'orientation, les établissements ont des modes d'organisation fonctionnelle très différents, qu'ils soient conscients ou non. Ainsi, Draelants (2013) a étudié l'effet de l'établissement scolaire sur la formation des aspirations à poursuivre des études supérieures. Il distingue les établissements fournissant peu d'informations sur les études supérieures de ceux en délivrant de nombreuses. Les premiers, qualifiés de « service minimum », ont un profil pouvant s'apparenter à un « complexe d'infériorité » par les formations professionnalisantes et qualifiantes qu'ils proposent : ils n'envisagent pas de poursuites d'études dans le supérieur car ils forment les apprenants pour une entrée directe sur le marché de l'emploi. Dans les seconds, il y a de nouveau une distinction à faire sur l'accès à cette information : on retrouve, soit ceux qui proposent de l'information en libre-service, c'est aux apprenants et familles de prendre l'initiative de rechercher l'information disponible, soit ceux qui mobilisent l'ensemble de la communauté éducative en les rendant proactifs en tant qu'outils intermédiaires de mise en relation entre l'apprenant et le milieu supérieur.

Ces trois modalités de distribution de l'information sont regroupées par l'auteur dans ce qu'il nomme le « Savoir ». Il distingue ensuite dans les processus d'orientation le

« Vouloir », lié à la période de transition entre le secondaire et le supérieur montrant alors des profils d'exclusion du possible à des mécanismes de problématisation de la poursuite d'études, et enfin le « Pouvoir » qui prépare à l'entrée dans le supérieur avec de l'accompagnement individualisé par exemple.

Cette dernière partie montre une diversité de structures auxquelles les apprenants peuvent être confrontés et au sein même de ces structures, différents modes de fonctionnement et de relations. Cela montre bien qu'il n'existe pas une seule façon de procéder partout. Il conviendrait de généraliser des éléments amenant à moins d'orientation subie et d'écarter d'autres modes de fonctionnement.

Cette partie illustre la multitude de facteurs extrinsèques qui peuvent affecter les choix d'orientation des jeunes et de leur entourage sans qu'ils aient un contrôle direct sur ceux-ci. Ces différents facteurs ont tendance à se cumuler. La thèse de Merlin (2021) conclut effectivement que la sélection est répétitive. C'est ainsi qu'un jeune issu d'un milieu économiquement défavorisé, de sexe féminin, issu de l'immigration, scolarisé dans un établissement peu dynamique vis-à-vis des études supérieures subira beaucoup plus son orientation qu'un autre. Bien que certains ne soient pas conscients de cette situation, pour d'autres cela reste une réalité admise et établie.

La prochaine partie abordera les facteurs intrinsèques qui permettent aux apprenants d'être davantage acteurs de leur orientation, tels que leur propre personnalité et les critères de décision et de projection professionnelle qu'ils utilisent. Ces éléments sont particulièrement importants pendant la période de l'adolescence durant laquelle les choix d'orientation sont effectués.

IV. Les facteurs intrinsèques à l'orientation

A partir du chapitre précédent, on peut se demander pourquoi deux individus qui auraient exactement les mêmes critères extrinsèques ne vivent pas leur orientation de la même façon. Quels seraient les facteurs qui feraient varier cette orientation et la façon dont elle est vécue ? Outre la période de l'orientation, c'est-à-dire l'adolescence, et la manière dont elle est vécue par chaque individu, la prise de décision et la vocation professionnelle sont aussi des phénomènes qui peuvent être perçus individuellement. Ce sont les facteurs intrinsèques.

A. Période de l'orientation

La question du temps de l'orientation en pleine adolescence est cruciale. En effet, il s'agit d'une période de construction de soi qui fait appel à des notions telles que l'estime de soi, la confiance en soi, la perception de sa place ou encore la maturité. Il n'existe pas d'uniformité, chaque individu avance à son rythme durant cette période de transition.

Delair et Ritzenthaler (2018) ont montré que « l'organisation de l'orientation scolaire - précoce, déterminante pour les jeunes et figée - ne permet pas d'épouser ce rythme. Le sentiment de subir son orientation peut donc avoir pour certains des effets dévastateurs sur la construction de soi, comme celui de « rater sa vie ». Dans une organisation scolaire méritocratique, la responsabilité de l'échec repose alors sur les jeunes et leur famille. » Les choix à effectuer durant cette période sont soumis à de nombreux éléments dont le « système personnel » qui comprend la personnalité, les compétences, les préférences ou encore les caractéristiques socio-démocratiques. Ainsi, les facteurs qui peuvent influencer les performances lors d'une affectation concernent l'adaptation au milieu scolaire et la motivation. Un élève, en plus de son « système personnel », évolue dans un système environnemental composé de l'école, sa famille, les exigences de l'environnement, du soutien qu'il reçoit (Foka et Werquin, 2020).

Les choix d'orientation doivent être formulés tôt - dès 14 ans. puis à 15 ans ensuite à 17/18 ans - et sont également très déterminants à la fois pour le parcours scolaire mais aussi bien souvent sur le parcours professionnel ultérieur. C'est d'autant plus vrai que le système scolaire français incite les élèves plus à la compétition qu'à la coopération et que les filières de formation sont organisées en silo. En outre, les possibilités de rebond en cas d'échec sont faibles.

L'âge médian des étudiants français est ainsi de 21 ans et demi ; c'est le plus jeune d'Europe. Ne pas obtenir son diplôme en temps et en heure est considéré socialement comme un échec et induit un « sentiment d'urgence ». Cette injonction est une source supplémentaire de stress d'autant que les jeunes qui ne s'inscrivent

pas dans ce cadre doivent aussi faire face à des contraintes financières (Delair et Ritzenthaler, 2018).

De très nombreux qualificatifs apparaissent dans les publications liées à l'orientation : « L'orientation est, à chaque étape, une période très stressante pour les jeunes et leur famille », « La précocité des choix impose une tension à la fois sur le jeune et son entourage familial », « Les jeunes et leurs familles se trouvent alors démunis faute d'un accompagnement », « Les jeunes développent potentiellement des sentiments d'anxiété, de frustration, voire de colère, colère sociale et citoyenne, qui peinent à s'exprimer » (Delair et Ritzenthaler, 2018).

Dans ce cadre apparaît la difficulté d'appréhender des changements dans son corps et sa vie. Les individus sont soumis à une intense pression - sociétale peut-être - qui ne semble pas leur laisser le choix du tâtonnement. Il faudrait choisir et surtout ne pas se tromper, vient alors le temps de la prise de décision.

B. Prise de décision

Les difficultés décisionnelles dans l'orientation pourraient provenir de facteurs tels que l'estime de soi ou encore les fluctuations de réflexion d'orientation tout au long d'une année scolaire (Brioux, 2021). Nous venons de le voir, il peut s'agir de la période difficile de l'adolescence vécue à titre individuel et personnel mais aussi dans le groupe.

Des auteurs (Gati *et al.*, 1996) ont montré qu'il existe trois domaines d'indécision :

- le manque de préparation,
- le manque d'information,
- et l'inconsistance de l'information.

Les domaines d'indécision sont associés à dix sources de difficultés décisionnelles :

- manque de motivation à décider,
- indécision généralisée,
- croyances dysfonctionnelles,
- manque de connaissance du processus de décision,
- manque d'informations sur soi,
- manque d'informations sur les professions,
- manque d'informations sur la façon d'obtenir de l'information supplémentaire,
- informations non fiables,
- conflits internes,
- conflits externes.

Dans une publication de l'équipe de Bouznigac (2013), la prise de décision concernant l'orientation est scindée en deux facteurs : l'adhésion à l'orientation et les mobiles de l'orientation. L'étude de plusieurs classes de troisième conduit à deux profils différents. Ainsi, concernant l'adhésion à l'orientation, l'étude montre que l'orientation est vécue comme positive lorsqu'elle a été co-construite par le jeune, sa famille et l'école. Dans ce cas, l'avis du jeune a été considéré. A contrario, si cet avis n'est pas pris en considération, on lui propose une orientation qu'il peut vivre comme subie. Les mobiles de l'orientation sont assez divers. Dans le cas de l'orientation positive, sans obligation contrainte, les jeunes arrivent à « donner un sens utilitariste à cette orientation : trouver un métier, avoir un diplôme et trouver plus facilement du travail ». L'entrée dans une voie professionnelle est en revanche perçue de façon opposée par deux groupes : pour certains, il s'agit d'une rupture avec le monde scolaire et pour les autres, au contraire, d'une continuité mais permettant d'« apprendre autrement qu'au collègue ».

On voit ici apparaître que l'orientation lorsqu'elle est correctement encadrée et source de discussion entre l'intéressé et son environnement peut être perçue comme positive - y compris si elle mène vers une voie professionnelle. En revanche, une décision unilatérale sans considération de l'intéressé sera vécue comme une sanction.

C. Projections dans la vie professionnelle

L'orientation, par définition, devrait permettre à chacun de trouver la voie qui le mènera vers la profession visée. Peut-être la problématique est-elle là car bon nombre de jeunes n'ont pas ou peu de connaissances des métiers. Il semble alors qu'ils suivent des voies leur offrant les plus grandes chances de réussir mais réussir quoi ? L'éveil à l'emploi est encore peu développé. Le stage d'observation en classe de troisième est-il suffisant - et pas trop tardif ? Le seul cercle des connaissances familiales et amicales permet-il une découverte suffisante de l'ensemble des métiers possibles ?

L'identité vocationnelle a été conceptualisée en six processus par Lannegrand-Willems et Perche (2017) :

- l'exploration de surface avec la recherche d'informations sur soi et sur les formations/professions,
- l'exploration en profondeur avec le croisement des informations sur soi et les formations/professions,

- l'engagement avec l'idée précise de la formation/profession,
- l'identification à l'engagement avec le sentiment d'un choix logique avec ses buts et ses valeurs,
- le doute de soi et de ses choix avec l'incertitude à l'égard de ce choix que l'on pense partagé par son entourage,
- la flexibilité de l'engagement avec de possibles changements dans ses choix professionnels et/ou dans ses buts et valeurs.

Les jeunes sont en quête de sens, notamment quant à leur future vie professionnelle mais aussi à leur future vie dans son ensemble (Delair et Ritzenthaler, 2018). Une enquête, #Moijeune, a été menée en 2017 auprès de 1045 jeunes pour l'UDES (Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire). A la question « si tu as le choix entre deux emplois, quels seraient les quatre critères principaux pour prendre ta décision ? », une dizaine de proposition étaient listées. Pour le panel, les critères dominants sont :

- 70 % un métier qui a du sens,
- 62 % la rémunération,
- 58 % l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle,
- 42 % la situation géographique.

L'orientation subie étudiée depuis le début de ce document est peut-être finalement le fruit d'une méconnaissance du futur métier avec désormais de nouveaux enjeux, notamment environnementaux qui augmentent encore la quête de sens de la nouvelle génération mais aussi son niveau d'angoisse.

Cette partie met en évidence que l'orientation n'est pas seulement le fruit de facteurs sur lesquels les apprenants n'auraient aucun pouvoir - les facteurs extrinsèques - mais elle est aussi le résultat d'un moment de la vie où l'enfant devient adulte et qu'il doit prendre des responsabilités qu'il n'avait pas à assumer jusqu'alors. Le poids de la société semble ici être lourd. En effet, les attentes envers les jeunes sont peut-être trop ambitieuses et probablement inutiles à ce moment de leur vie.

Une touche optimiste apparaît dans ce chapitre où la demande d'accompagnement et d'encouragement du jeune dans ses choix a été montrée. Il est peut-être temps de considérer les apprenants en tant qu'individus et non en tant que représentants d'une génération.

Nous allons voir en quoi subir son orientation aura des effets plutôt négatifs sur la construction du jeune et de son projet professionnel. Cela concernera à la fois l'implication ou mobilisation de l'individu dans sa formation, l'objectif de réussite à l'examen préparé mais aussi l'entrée dans la vie active avec une estime de soi dégradée.

V. Les effets de l'orientation subie

Cette partie permettra de rassembler certains effets observés sur les jeunes en situation d'orientation subie. On peut rappeler ici, comme nous l'avons vu précédemment, qu'il existe différents types d'orientations et de façons de s'orienter.

Ainsi, la notion d'orientabilité (Quiesse, Ferré et Rufino, 2007) est la compétence développée par l'apprenant au fil du temps à se connaître lui-même et son environnement pour mieux interagir avec lui, alors que l'approche orientante, présentée par Canzittu et Demeuse (2017) est fondée sur trois types de théories :

- les théories de l'apprentissage : le sens à donner aux tâches et la manière de contextualiser les apprentissages ;
- les théories de la motivation : le lien entre motivation et apprentissage dans le but de réussir ;
- les théories du développement de carrière : la connaissance de soi et du monde professionnel.

La partie suivante s'appuie sur ces découpages.

A. Sur les apprentissages

L'implication dans les apprentissages ou dans la formation est une notion qui nécessiterait d'être définie longuement. Toutefois, ce qui importe ici est l'observation des effets d'une orientation subie sur cette implication ou mobilisation comme certains auteurs l'appellent.

Dans sa thèse, Metral (2013) cherche à comprendre les processus de mobilisation des élèves en formation en voie professionnelle. Il s'intéresse notamment à la manière dont les étudiants s'approprient les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir leur formation. Son étude qualitative est issue d'entretiens avec les différents acteurs : apprenants et enseignants. Son travail a montré que plusieurs facteurs peuvent influencer la mobilisation des apprenants. Tout d'abord, pour favoriser l'engagement des apprenants, la relation avec les enseignants est primordiale : les enseignants doivent être à l'écoute des besoins et attentes des apprenants. Le deuxième facteur de mobilisation est l'environnement de la classe, que ce soit entre camarades mais aussi les méthodes pédagogiques stimulantes utilisées par la communauté éducative. Enfin, la motivation personnelle des individus entre en jeu : ceux qui ont un projet professionnel clair sont convaincus de l'utilité de leur formation pour atteindre leur objectif professionnel.

En revanche, lors d'une orientation subie, il a aussi témoigné des freins pouvant limiter la mise en œuvre de cette mobilisation dans la formation. Ainsi, on retrouve des situations aussi diverses que :

- lorsque les étudiants ne voient pas le lien entre ce qu'ils apprennent et leur projet professionnel, ils jugent la formation non pertinente ;
- lorsque les étudiants ne s'intègrent pas au groupe classe pour des difficultés de communication ou de discrimination, ils s'engageront moins ;
- lorsque les étudiants ne perçoivent pas l'écoute de la part de leurs enseignants, les relations peuvent devenir conflictuelles ;
- lorsque les étudiants ont des difficultés d'apprentissage, ils peuvent se décourager ;
- lorsque les étudiants ont des problèmes personnels (famille, finance, santé, etc.), leur capacité de concentration sur la formation n'est pas optimale.

Une nouvelle fois, le constat amène à des modèles complexes. Il sera difficile de définir clairement les effets de l'orientation tels ils paraissent être multifactoriels et liés à la fois aux facteurs extrinsèques et intrinsèques évoqués précédemment.

B. Sur la motivation

Lorsqu'un individu subit une orientation, cela peut avoir un impact négatif sur sa motivation à poursuivre ses études. L'absence de choix et de contrôle sur sa situation peut entraîner un sentiment de frustrations ou encore un désengagement.

Ainsi, l'orientation subie peut être vecteur d'une démotivation face à l'obtention d'un diplôme non souhaité, cela peut même conduire à l'échec. Echec ou décrochage scolaire dont on peut définir quelques contours. L'approche de décrochage est intéressante pour certains auteurs comme Glasman (2004) qui considère qu'elle prend en compte à la fois les difficultés de l'élève et les liens avec son environnement. Il fait apparaître qu'il existe un lien entre ce qu'il se passe à l'intérieur de l'école et à l'extérieur.

Les données liées à la réussite en Licence en 3 ans le prouvent : 29 % des étudiants inscrits pour la première fois en première année de Licence en 2016 ont obtenu une Licence au bout de trois ans, à la session 2019. Le taux progresse toutefois à 42% lorsqu'une année supplémentaire est nécessaire et à 46% lorsque deux années supplémentaires sont nécessaires. Le Ministère admet que ces taux sont faibles et liés à l'abandon à l'issue de la première année de Licence. Les perspectives de réussite en Licence sont aussi fortement liées au type de baccalauréat : seulement 20% des bacheliers technologiques obtiennent leur Licence au bout de 3, 4 ou 5 ans et les bacheliers professionnels 8%. Une large majorité des bacheliers technologiques

et professionnels abandonnent leur formation universitaire avant la troisième année (respectivement 70% et 82%) (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 2022).

De nombreux effets négatifs peuvent être observés tels que la baisse de l'estime de soi liée à l'incapacité de choisir son propre parcours, un manque de motivation intrinsèque liée au plaisir et à l'intérêt de la formation, une augmentation de la motivation extrinsèque liée aux récompenses de type notes ou financières, une augmentation du stress et de l'anxiété liée aux attentes des autres.

Cette partie montre qu'il y a de forts taux d'abandon ou décrochage. Il ne peuvent pas tous être attribués à une orientation subie mais une grande partie doit trouver comme origine cet « erreur d'aiguillage » initiale.

C. Sur l'insertion dans la vie professionnelle

Cette partie est extrêmement difficile à étayer avec des données. En effet, les enquêtes réalisées auprès des jeunes sur leur insertion professionnelle après obtention du diplôme ne permettent pas de différencier les individus qui ont suivi la formation par conviction de ceux qui l'ont subie. Le critère essentiel entrant en jeu est celui de l'occupation d'un emploi qu'il soit ou non en lien avec le secteur d'activité de la formation.

Quelques études permettent toutefois d'obtenir quelques pistes sur ce sujet mais en général ces études sont initiées selon un biais sociodémographiques. Par exemple, Brinbaum et Guegnard (2012) ont étudié le processus de formation et d'insertion professionnelle d'un groupe de jeunes issus de l'immigration. D'autres ont étudié le genre. Pour les auteurs cités, « l'insertion professionnelle est un processus dynamique qui peut être analysé en termes de trajectoires ». Le Céreq (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications) a établi, en 2008, six types de trajectoires possibles : accès rapide et durable à l'emploi, accès différé dans l'emploi, décrochage de l'emploi, persistance du chômage, formation ou études et inactivité durable. Les résultats de l'étude montrent que trois ans après la sortie du système éducatif, le chômage est bien plus élevé pour les garçons d'origine maghrébine (26%) et encore plus pour ceux d'Afrique subsaharienne (33%). Il est aussi important - c'est-à-dire le double des Françaises d'origine - pour les filles originaires de ces mêmes pays. Les jeunes - filles et garçons - d'origine maghrébine et africaine ont des trajectoires plus instables : près de 20% sont confrontés à un chômage persistant contre 7% des Français d'origine.

Une des conclusions de ce travail montre que « la probabilité de se trouver au chômage augmente encore si le jeune a connu une orientation contrariée à la sortie du collège, quel que soit son parcours d'études ».

Cette partie, cœur de la problématique, n'a finalement pas permis de développer aussi intensément que souhaité ces fameux effets d'une orientation subie sur le jeune. Les éléments trouvés semblent être assez communs, ce qui peut paraître rassurant mais surtout ils semblent être expliqués inexorablement par les facteurs développés dans les deux parties précédentes. Quels sont alors les leviers pour limiter cette orientation subie ?

VI. Implications d'une orientation subie

Nous l'avons vu précédemment, une orientation subie peut avoir des conséquences importantes sur la motivation et la réussite des individus. Mais les professionnels de l'orientation chargés de les accompagner ont aussi un rôle à jouer comme nous allons le voir ici. Des outils d'aide pour ces professionnels existent, ce sont des dispositifs nationaux qui seront présentés ici.

A. Pour les parcours de formation

En France, un retard dans la formation ou l'obtention de son diplôme est un marqueur défavorable, surtout dans l'enseignement secondaire mais moins dans le supérieur. Pourtant, chaque individu a droit à l'erreur dans son parcours de formation, cela devrait même pouvoir être considéré comme une richesse.

Selon Delair et Ritzenthaler (2018), le système actuel offre un double discours qui consiste à dire aux jeunes en même temps :

- « Vas-y, choisis ta voie, sois toi-même ! » et,
- « Tout est bouché, sois stratégique et dépêche-toi ! ».

Ce discours paradoxal est porté également par les parents. Il crée un vertige du choix, alors même qu'il y a peu de perspectives. La contradiction qui existe entre ouverture des possibles et fermeture des parcours, volonté de choisir et sentiment de ne pas être entendu, gagnerait à être corrigée dans les politiques publiques d'orientation. Cela pose la question du choix et du re-choix, ainsi que de la maîtrise de son parcours individuel et de la place laissée à l'expérimentation et au droit à l'erreur.

L'orientation subie peut avoir des conséquences importantes sur les parcours de formation des individus, mais il est possible de remédier à cette situation en offrant par exemple le droit à l'erreur dans un premier temps et la reconversion professionnelle plus tard. Nous allons voir que les professionnels de l'orientation sont présents pour accompagner les individus dans leurs choix et les aider à ne pas se décourager face à l'échec.

B. Pour les professionnels de l'orientation

Les professionnels de l'orientation sont chargés d'aider les apprenants à choisir un parcours en fonction de leurs aspirations et de leurs compétences. Que doivent donc faire ces professionnels afin que cette orientation soit la plus efficiente possible pour chaque jeune ?

Les professionnels de l'orientation regroupent plusieurs acteurs qualifiés pour accompagner les jeunes dans la construction de leur projet professionnel. On peut ainsi citer les plus connus, les conseillers d'orientation psychologues de l'Education Nationale, les professeurs principaux, les équipes éducatives (conseillers principaux d'éducation) et de direction.

Des évolutions ont été constatées dans la délégation des tâches liées à l'orientation. Ainsi, les conseillers d'orientation psychologues ont vu leur statut être transformé en psychologues de l'Education nationale option Education, Développement et Conseil en Orientation scolaire et professionnelle en septembre 2017. Les pouvoirs publics sont conscients de leur nombre insuffisant sur le territoire. De plus, la délégation de ce rôle est passé d'une gouvernance nationale à un pilotage régional (Delair et Ritzenthaler, 2018).

L'institution semble avoir pris en considération que « l'organisation de l'orientation scolaire, si elle veut s'adapter aux aspirations des jeunes, ne peut faire l'impasse sur au moins trois sujets majeurs : celui de l'autonomie laissée aux jeunes dans la construction de leur parcours, celui du sens donné à ces mêmes parcours et celui des moyens à mettre en œuvre pour leur donner la possibilité de réaliser le parcours de leur choix. » Parmi ces moyens, « il reste indispensable de former les différents professionnels susceptibles d'aider les élèves dans leur orientation ».

Ces professionnels se sentent d'ailleurs responsables des orientations. En cas d'orientation subie, il leur revient la tâche de détecter les signes d'un choix contraint afin de trouver une remédiation potentielle.

Il faut d'ailleurs veiller à ce dernier point car avec l'utilisation de la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup, on observe l'apparition d'entreprises privées spécialisées dans l'accompagnement payant des jeunes à leur orientation. Cela pourrait rapidement entraîner des dérives : « les mieux renseignés peuvent tenter de se façonner le profil attendu » (Bruno et Pophillat, 2021).

En revanche, Parcoursup a bien su prendre en compte d'autres qualités et compétences des élèves que seuls les critères scolaires individuels. Ainsi, les compétences développées à travers les activités associatives, culturelles et sportives dans et en dehors du cadre formel de l'école sont désormais mises en avant. Par exemple, la capacité à monter un projet, à prendre la parole, à gérer ses émotions, à travailler en groupe, peuvent renforcer la confiance en soi, la motivation et la réussite.

L'orientation subie peut avoir des implications importantes pour les professionnels de l'orientation qui doivent être conscients de ses conséquences sur la motivation et la réussite des individus et adapter leurs méthodes d'accompagnement en conséquence. Ils doivent également travailler en collaboration avec les familles et les institutions pour favoriser l'égalité des chances.

C. Pistes à renforcer

Il existe des expérimentations et dispositifs mis en place par le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, pour certains depuis de nombreuses années, justement pour favoriser l'égalité des chances.

Ainsi, proposé en 1983 pour aider les élèves à réussir en prenant conscience de leurs compétences, de leurs lacunes, de leurs difficultés et ce, de manière continue, le tutorat consiste à confier la « tutelle » d'une dizaine d'élèves à un adulte de la communauté éducative (enseignant, conseiller d'éducation, personnel de santé scolaire, etc.). Le tutorat est l'une des pièces maîtresse et de la prévention de l'échec scolaire et de l'orientation.

Le tutorat constitue un dispositif d'avenir dans la lutte contre l'échec scolaire. Cette modalité de soutien et d'orientation continue des élèves pourrait avantageusement remplacer l'institution des professeurs principaux qui ne peuvent exercer les fonctions qui leur ont été assignées dans le domaine de l'orientation étant donné le nombre d'élèves par classe et le caractère impersonnel de leur intervention. Ce dispositif est toujours en vigueur selon le Bulletin Officiel spécial n° 1 de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports du 14 février 2010.

« Les cordées de la réussite » est un autre programme gouvernemental lancé en 2008. Il s'est répandu sur l'ensemble du territoire français et permet d'accompagner en continu des jeunes depuis la 4^{ème} jusqu'à des formations post-baccalauréat. Son objectif est de lutter contre l'autocensure, notamment sociale, des jeunes afin qu'ils poursuivent les études souhaitées. Il s'adresse plus particulièrement à des établissements relevant des réseaux d'éducation prioritaire, des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de zones rurales éloignées des métropoles. De nombreux acteurs sont impliqués : élèves, étudiants, mentors, établissements d'enseignement secondaire encordés et établissements d'enseignement supérieur têtes de cordée, associations, partenaires du monde économique, collectivités territoriales, etc. Ce dispositif contribue à l'égalité des chances pour tous les élèves.

Des engagements sont pris au niveau national pour étayer le système de formation. Il semble toutefois que ces mesures ne soient pas suffisantes au vu de l'importance des problèmes rencontrés sur le terrain. Une autre vision du fonctionnement global de l'enseignement en lien avec le milieu professionnel doit probablement être envisagée à l'avenir. Il s'agit d'une remarque personnelle anticipant la prochaine partie concernant le bilan de ces travaux ainsi que mon implication dans le thème étudié et les aspirations professionnelles qui y sont liées.

VII. Conclusion

A. Résumé et réponse à la problématique

Le moment est venu de résumer les informations recueillies dans cette revue de littérature. Elles sont à la fois nombreuses et complexes mais toutes ont été riches d'enseignement pour moi. Les facteurs permettant d'expliquer l'orientation subie ont établi un socle qu'il conviendra d'ébranler dans le futur. En revanche, il a été difficile d'entendre la voix des jeunes sur les effets de cette orientation subie.

Aucun petit facteur étudié indépendamment l'un de l'autre ne peut expliquer à lui seul les inégalités scolaires. Une synthèse proposée par Dubet (2019) permet de le constater : « L'accumulation de petits effets finit par avoir de grandes conséquences quand ces petits effets sont tous dirigés dans le même sens et qu'ils se répètent au cours du temps. Un élève d'origine peu favorisée souffre d'un niveau social, culturel et d'un investissement familial dans les études faibles. En plus, il subit les interactions scolaires de type évaluation et orientation moins favorables, moins d'accès aux codes scolaires implicites, plus de chances d'être dans un établissement et/ou une filière où les effets s'accumulent ». Les travaux de plusieurs chercheurs convergent en ce sens d'accumulation des effets.

En revanche, peu de travaux ont réellement étudié le vécu des apprenants lors et surtout après ces orientations subies. Cette partie fait défaut car je souhaitais voir l'impact de cette orientation sur la vie future des apprenants. Ainsi, la baisse d'estime de soi liée à un échec ou une réorientation éventuelle perdure-t-elle dans le temps ou finalement quelques années plus tard, est-ce un atout d'avoir eu un cheminement tortueux ? Est-il possible et facile de réaliser une reconversion professionnelle quelques années après être entré sur le marché de l'emploi dans un secteur qui n'était pas celui voulu ?

Quels sont les facteurs et effets d'une orientation subie ? Il s'agissait de la problématique initiale. Les facteurs, nous l'avons vu, sont extrêmement nombreux et parfois interconnectés. Ils expliquent aussi trop facilement des chemins tracés d'avance et pour tous ceux qui tentent d'en sortir, cela demande des efforts considérables. On observe ainsi que chaque individu est le reflet des événements passés. Finalement, il ne fait pas que subir son orientation mais une grande partie de son existence. Il est intéressant d'en prendre conscience. C'est peut-être cette recherche de sens qui émerge aujourd'hui. L'ère du fonctionnement de la société actuelle - qu'elle soit scolaire ou sociale - est peut-être révolue. Et comme chaque (r)évolution, cela demande un temps d'adaptation, notamment de nous, les enseignants.

B. Bilan personnel et professionnel

En débutant cette Unité d'Enseignement en septembre dernier, je me questionnais sur son intérêt mais j'appréciais d'avoir pu choisir le thème étudié et d'avoir une durée de travail suffisamment longue pour, à la fois m'imprégner du sujet et prendre du recul pour réfléchir aux éléments découverts.

Durant ce cheminement, j'ai pris conscience de quelques évidences. Par exemple, celle d'avoir débuté ce métier la tête baissée et avoir répondu, en m'efforçant que cela soit toujours au mieux, aux attentes des uns et des autres - l'institution, la Direction, les collègues, les apprenants et leurs familles - toujours le plus vite possible. Bref, jamais je ne me suis interrogée sur ce qu'était réellement le métier d'enseignant, je l'ai vécu. C'est d'ailleurs ce vécu personnel qui m'a fait me questionner sur celui de mes étudiants : comment vivent-ils le fait de suivre une formation qui n'était pas leur choix premier ?

Durant le début des recherches bibliographiques, j'ai voulu circonscrire mes lectures à l'orientation subie du point de vue des apprenants. J'ai rapidement été heurtée à de faibles données sur le vécu des étudiants. En revanche, et c'est peut-être mon tort, j'ai été happée par la richesse des lectures sur la sociologie de l'école. Ainsi, l'histoire de l'école et de ses évolutions, expliquée par le biais des facteurs socio-économiques ou encore sous un chapeau plus politisé, m'ont fait réaliser que l'école républicaine de Jean Jaurès n'avait jamais réussi à s'imposer. Le constat est un peu amer pour quelqu'un qui se revendique en être : l'école m'a donné toutes les chances de réussir, je les ai saisies et je considère avoir réussi. J'avais l'impression d'être un de ceux qui parviennent par la méritocratie, comme un certain nombre de mes camarades. Est-ce une vision générationnelle ?

Cette partie de mes lectures m'a vraiment beaucoup intéressée. J'ai ainsi découvert de très nombreux facteurs qui peuvent influencer l'orientation, que ces facteurs soit conscientisés ou non par les apprenants - et par leur entourage dans le cadre de l'orientation. Tout ceci ne répondait pas directement à mes premiers questionnements sur le vécu des apprenants mais je n'ai pas dévié de cette question car ce sont vraiment ces réponses qui m'intéressent et me permettront de mieux les accompagner dans leur début de vie d'adultes.

C. Perspectives personnelles et professionnelles

Mettre des mots sur certains des maux des jeunes que j'ai en face de moi au quotidien me paraît être un bon début d'éveil de ma part. Peut-être est-ce aussi l'approche de la future orientation de mes propres enfants qui me questionne. C'est encore tôt pour mes enfants, mais pour mes étudiants, ils ont au moins déjà le

baccalauréat en poche donc je me sens plus libre d'avoir de « vraies » discussions avec eux. Eux le sont souvent moins, libres, de discuter avec nous, les ennemis, de par notre statut de « prof » et/ou d'adultes. Si je reprends ce que j'ai dit au début de ce travail, je m'attache à accompagner chacun des jeunes qui croise ma route pour lui faire comprendre que je ne suis pas là pour « vendre » ma formation ou mon diplôme mais bien pour l'aider à obtenir un niveau et qu'il pourra s'orienter ou se réorienter vers la voie qu'il souhaite après la formation. Certains le comprennent et mettent à profit ces deux années, d'autres s'emmurent. C'est toujours à ceux-là que nous pensons en fin d'année. Lors de cette année de formation à l'ENSFEA, une phrase a été prononcée par une des formatrices, plutôt dans le cadre de la non mise au travail : « on ne peut pas sauver tout le monde ». Le sentiment d'impuissance voire d'échec est alors pour nous à ce moment-là. Peut-être devrions-nous plus souvent leur dire à ces jeunes que nous aussi, nous traversons des tempêtes personnelles avec des doutes et des pertes de confiance.

Le constat est un peu amer à l'issue de ce travail, notamment par mon impuissance à pouvoir changer quoi que ce soit à l'échelle à laquelle les changements devraient avoir lieu. Cependant, je considère qu'il y a deux leviers importants dans l'orientation. Le premier et principal est la découverte des métiers. Je n'ai pas de solution clés en main mais je pense que les accidents d'orientation ou a contrario, le fait de suivre une voie royale, sont liés à une méconnaissance des métiers. Cela paraît difficile de faire entrer dans un emploi du temps classique d'élèves un créneau « découverte des métiers » depuis sa plus tendre enfance et pourtant cela semble aussi nécessaire que bien d'autres bases scolaires. Il faudrait veiller toutefois à ne pas présenter toujours les mêmes secteurs d'activité et renforcer la découverte des délaissés. Le deuxième levier concerne la voie professionnelle. Son dénigrement permanent depuis des décennies, la voie de garage ou de l'échec, a contribué fortement à une prise de distance des jeunes générations avec des métiers techniques intéressants et porteurs. Plusieurs mesures permettent de valoriser cette voie avec la réforme du baccalauréat professionnel ou encore les aides à l'alternance. Dans tous les cas, les périodes de formation en milieu professionnel sont des facteurs clés pour l'aide et la réussite à l'orientation des jeunes : elles doivent intervenir tôt dans les formations, elles doivent être renouvelées plusieurs fois et elles doivent pouvoir être plus longues. L'actualité semble aller en ce sens.

A titre d'enseignante, ces recherches me poussent à poursuivre ma façon de travailler en établissant des relations fortes avec mes étudiants. Mon expérience me permet de savoir que pour mieux les accompagner, il faut bien les connaître. C'est d'ailleurs cette relation à eux qui me motive le plus dans la pratique de ce métier.

VIII. Bibliographie

Arrighi, J. J. (2004). Les Jeunes dans l'espace rural: une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable. *Formation emploi*, 87(1), 63-78.

Berthet, T., Dechezelles, S., Gouin, R., & Simon, V. (2008). Orientation: la parole aux élèves. *NEF : Nouvelle Ecole Francophone*, 34, 32.

Best, F. (1997). L'échec scolaire. *Que sais-je ?*, Presses Universitaires de France.

Blanchard, M., & Cayouette-Remblière, J. (2016). *Sociologie de l'école*. La Découverte.

Boudon, R. (1973). L'inégalité des chances: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles. *Collection U*.

Bourdieu, P., & Passeron, J. C. (1964). *Les héritiers: les étudiants et la culture*. (Vol. 18). Éditions de Minuit.

Bouznigac, V., Capdevielle-Mougnibas, V., & De Léonardis, M. (2013, Mai). Sens de l'orientation et rapport à l'école des collégiens orientés vers les classes préparatoires à la formation professionnelle. *Communication présentée au 6ème Colloque international du RIPSYDEVE; Actualités de la Psychologie du Développement et de l'Éducation*, (pp. 275-286).

Brinbaum, Y., & Guégnard, C. (2012). Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation. *Formation emploi : Revue française de sciences sociales*, (118), 61-82.

Brioux, K. (2021). Les difficultés décisionnelles du collège à l'université: rôle des attitudes parentales, de l'identité vocationnelle et de l'estime de soi. Étude longitudinale auprès de jeunes engagés dans un processus d'orientation. *L'orientation Scolaire et Professionnelle*, 50(3), 505-511.

Bruno, I., & Pophillat, L. (2021). Numéritocratie. *Terrain. Anthropologie & Sciences Humaines*, (Hors-série), 136-147.

Canzittu, D., & Demeuse, M. (2017). *Comment rendre une école réellement orientante?*. De Boeck supérieur.

Chope, R. C. (2005). Qualitatively assessing family influence in career decision making. *Journal of Career Assessment*, 13(4), 395-414.

Delair, L., & Ritzenthaler, A. (2018). L'orientation des jeunes. *Avis du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)*.

Demuynck, C., & Péresse, V. (2011). Réduire de moitié le décrochage universitaire. *Rapport du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, France*, 146.

DEPP (2020). Marchal, N. *Le diplôme et la conjoncture économique restent déterminants dans l'insertion des lycéens professionnels*. Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse. Paris.

Draelants, H. (2013). L'effet établissement sur la construction des aspirations d'études supérieures. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 42(1), 61-81.

Dubet, F. (2019). Inégalités scolaires: structures, processus et modèles de justice: Le débat en France au cours des cinquante dernières années. *Revue européenne des sciences sociales*, 57(2), 111-136.

Durkheim, É. (2012). *L'éducation morale: Préface de Serge Paugam*. Presses Universitaires de France.

Duru-Bellat, M. (2015). *Les inégalités sociales à l'école: genèse et mythes*. Presses Universitaires de France.

Duru-Bellat, M., & Mingat, A. (1997). La constitution de classes de niveau dans les collèges; les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice. *Revue française de sociologie*, 38(4), 759-789.

Faerber J. (2023). Parlez-vous le Parcoursup ? Edition Seuil. Collection Libelle.

Foka, S., & Werquin, P. (2020, Novembre). Choisir ou subir son orientation en fin de classe de troisième: les conséquences sur la performance des élèves de seconde professionnelle. *Communication présentée aux XXVIèmes journées du longitudinal*, Céreq, pp. 747-760.

Glasman, D., & Oeuvarard, F. (2004). *La déscolarisation*. La Dispute.

Heidet, A., & Chauvet, A. (2018). *Liberté de choisir son avenir professionnel: vraiment*. Consulté sur <https://andrechauvetconseil.fr/index.php/articles-et-videos/analyse-loi-liberte-choisir-avenir-professionnel/>

Lannegrand-Willems, L., & Perchec, C. (2017). Évaluer les processus de l'identité vocationnelle de l'adolescence à l'entrée dans l'âge adulte: validation française du «Vocational Identity Status Assessment». *European Review of Applied Psychology*, 67(2), 91-102.

Merle, P. (2018). *Les pratiques d'évaluation scolaire: historique, difficultés, perspectives*. Presses Universitaires de France.

Merlin, F. (2021). *Une sélection à répétition: l'accès des bacheliers professionnels à un diplôme de l'enseignement supérieur* (Doctoral dissertation, Université Bourgogne Franche-Comté).

Métral, J. F. (2013). *Processus de mobilisation des élèves en formation professionnelle: le cas des étudiants de Brevet de technicien supérieur option industries agroalimentaires* (Doctoral dissertation, Université de Bourgogne).

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. (2022). *Parcoursup : bilan de la procédure 2022 et calendrier 2023*. Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Consulté sur <https://www.education.gouv.fr/parcoursup-bilan-de-la-procedure-2022-et-calendrier-2023-343051>

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2022). *Etat de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation n°15 - 09 : l'orientation des nouveaux bacheliers sur Parcoursup, les vœux et les propositions d'admission*. Consulté sur https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/FR/T129/l_orientation_des_nouveaux_bacheliers_sur_parcoursup_les_voeux_et_les_propositions_d_admission/

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2022). *Etat de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation n°15 - 21 : les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master à l'université*. Consulté sur https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/FR/T149/les_parcours_et_la_reussite_en_licence_licence_professionnelle_et_master_a_l_universite/#ILL_EEDR15_ES_21_01

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2022). *Etat de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation n°15 - 23 : le niveau d'études selon le milieu social*. Consulté sur https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eedr/FR/T448/le_niveau_d_etudes_selon_le_milieu_social/

Orange, S. (2011). *L'autre supérieur: aspirations et sens des limites des étudiants de BTS* (Doctoral dissertation, Université de Poitiers).

Passeron, J. C., & Bourdieu, P. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Les éditions de minuit.

Quiesse, J. M., Ferré, D., & Rufino, A. (2007). *L'approche orientante : une nécessité. Qui plus est*.

Rebelo Pinto, H., & Soares, M. D. C. (2004). Approches de l'influence des parents sur le développement vocationnel des adolescents. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 33(1), 7-24.

Rosenthal, R., & Jacobson, L. (1994). *Pygmalion à l'école*, 1968, rééd. Paris, Casterman.

Rosignol-Brunet, M. (2021). Entrer en sociologie.. Profils et débuts de parcours des néo-bacheliers admis en licence sur APB. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, (15).

Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (UDES), #moijeune. (Novembre 2017). *Si tu as le choix entre 2 emplois, quels seraient les 4 critères principaux pour prendre ta décision ?* Consulté sur <https://www.moijeune.fr/resultats/as-choix-entre-2-emplois-seraient-4-criteres-principaux-prendre-decision/>